

Secrétariat de zone

Agent traitant : Sandrine Dumont

Tél. : +32 84 21 99 92

@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Députée Provinciale,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 28 février 2025, à 9H00 à Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Huis clos

2. Nomination définitive sapeur-pompier professionnel - refus

Séance publique

3. Décision tutelle – Suspension décisions collège 23/12/24 - Information
4. MP Achat 60 TIB feu - Conditions et mode de passation
5. Convention de détachement – SPF Intérieur Bureau National des volontaires - DINAPHI - Prolongation
6. Promotion au grade de major professionnel – Vacance d'emploi et appel à candidatures
7. Promotion au grade d'adjudant professionnel – Vacance d'emploi et appel à candidatures
8. Promotion au grade de sergent volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve
9. Recrutement sapeurs-pompiers volontaires – Vacance d'emploi
10. Recrutement employé administratif – Appel à candidatures pour constitution d'une réserve
11. Délégation de compétence du Conseil au Collège – Nominations

Huis clos

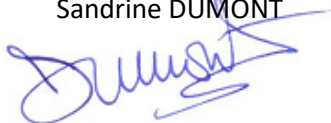
- 12-13. Cumul d'activités – Pompier professionnel
14. Promotion au grade de lieutenant professionnel – Promotion définitive
- 15-18. Promotion au grade de sergent volontaire – Promotion définitive
19. Promotion au grade de sergent volontaire - Admission en stage
20. Nomination définitive sergent professionnel
- 21-22. Professionnalisation de sergent - Admission en stage
23. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire - refus
- 24-31. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire
32. Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires – Réserve de recrutement
- 33-66. Recrutement de sapeur-pompier volontaire - admission en stage
67. Licenciement sapeur-pompier volontaire stagiaire

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Députée Provinciale, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président,
Antonin COLLINET

